



DU 09/01/2025
CONTENANT LES INSTRUCTIONS RELATIVES
A L'EXECUTION DE LA LOI DE FINANCES
N°24/011 DU 20 DECEMBRE 2024
POUR L'EXERCICE 2025

Célest. K. P. S. A. T. V. E. N. G. I.

Kinshasa
Janvier 2026

- Pour les ministères pilotes formés et dotés des équipements adéquats, l'ensemble des opérations de la préparation, de la passation et de l'exécution des marchés publics se feront à l'aide de la plateforme SIGMAP ;
- Pour les autres ministères, seules les opérations liées à la saisie des PPM, d'impression des vignettes des différents ANO et des documents de marchés à publier par l'ARMP se feront à l'aide de la plateforme SIGMAP placée au sein de la CGPMP du Ministère du Budget où une salle de saisie est mise à la disposition des représentants du Ministre du Budget d'accéder au logiciel
- La DGCMP est tenue de :
 - o délivrer tous ses ANO au travers du SIGMAP en générant automatiquement des vignettes d'ANO accordé ou rejeté que le représentant du Ministre du Budget imprimera et insèrera dans le dossier de la dépense ;
 - o numériser, après l'ANO accordé, tous les documents de marchés à publier par l'ARMP ; et
 - o consolider les différents PPM soumis par les autorités contractantes dans le PPM consolidé qui servira notamment à l'élaboration du PEB.

218. Les marchés publics d'un montant estimé égal ou supérieur aux seuils repris dans le tableau ci-après font l'objet d'un appel d'offres national ou d'un appel d'offres international. Les seuils d'appel d'offres des marchés publics sont repris dans le tableau ci-dessous :

Tableau 15: Seuils d'appel d'offres des marchés publics

N°	Types des marchés	Appel d'offre international (AOI)	Appel d'offre national (AON)
		Francs congolais	Francs congolais
1	Travaux	32 000 000 000	200 000 000
2	Fournitures	2 000 000 000	200 000 000
3	Services	2 000 000 000	200 000 000
4	Prestations Intellectuelles	1 000 000 000	100 000 000

219. Dans le cas où le montant du marché est inférieur aux seuils indiqués ci-haut, il sera fait recours à la procédure prévue à l'article 3 de l'arrêté n°003/CAB/ME/MIN.BUDGET/2022 du 13 janvier 2022 portant révision des seuils de passation, de contrôle et d'approbation des marchés publics qui exige l'application des règles de bonnes pratiques de la commande publique en recourant à la procédure de demande de cotation ou la mise en concurrence d'au moins trois factures différentes.

220. La DGCMP procède à un contrôle a priori de la procédure de passation et de l'attribution de marché public pour le contrat d'un montant égal ou supérieur aux seuils repris dans le tableau ci-dessous :

Tableau 16: Seuils de contrôle des marchés publics

N°	Type des marchés	Contrôle a priori	Revue préalable
		Francs congolais	Francs congolais
1	Travaux	800 000 000	1 200 000 000
2	Fournitures	400 000 000	800 000 000
3	Services	400 000 000	800 000 000
4	Prestations Intellectuelles	200 000 000	400 000 000

221. Les marchés publics quel qu'en soit le montant, sont approuvés par :

- Le Premier Ministre, pour le marché conclu à l'issue d'un appel d'offres international et pour tous les marchés passés par le Ministre ayant le budget dans ses attributions ;
- Le Ministre ayant le budget dans ses attributions, pour tous les marchés conclus par les ministères et institutions à l'issue d'un appel d'offres national ainsi que ceux conclus par le Premier Ministre à l'issue d'un appel d'offres national ou international ;
- Le Ministre de tutelle, pour tous les marchés conclus par les services, entreprises et établissements publics sous sa tutelle à l'issue d'un appel d'offres national.

B.2 Exécution des marchés publics

222. Les principes ci-dessous régissent l'exécution des marchés publics en République Démocratique du Congo.

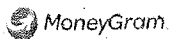
223. **L'avance forfaitaire de démarrage** est fixée comme suit :

- 30% maximum du montant initial pour les marchés des travaux et prestations intellectuelles ; et
- 20% maximum du montant initial pour les marchés de fournitures et autres services.

224. **Les conditions du versement de l'avance du démarrage** sont les suivantes :

- Le versement de l'avance du démarrage est conditionné et intervient après réception de la demande de paiement, accompagnée d'une garantie bancaire d'égal montant ;
- Il faut rappeler que le remboursement de l'avance a lieu lorsque le montant de la prestation exécutée au titre du marché atteint ou dépasse 40% du montant initial du marché et prend fin lorsque le montant de prestation exécutée atteint ou dépasse 80% du marché.

225. **Les acomptes et le solde** sont à verser suivant les modalités suivantes :



Merci d'avoir utilisé MoneyGram! \ Thank you for using MoneyGram!

EXEMPLAIRE CLIENT \ CUSTOMER COPY

Informations sur le destinataire \ Recipient

Information:

REGEL KIBUAKA-BATOBA

Informations sur l'expéditeur \ Sender

Information:

WILLY KIBUAKA KILUSAMBU

10B MUKANYA C NGALIEMA

KINSHASA, COD 00243

Numéro de téléphone \ Phone: 00243998335200

Date \ Date : 06 Jun 2025 | Heure \ Time : 10:37 | www.moneygram.com

Numéro de référence \ Reference Number: 79037251

Total \ Totals

Montant du transfert \ Transfer Amount	674.96 USD
Taux de change \ Exchange Rate	1.00 USD = 0.810041 EUR
Frais de transfert \ Transfer Fees	+21.55 USD
Taxes de transfert \ Transfer Taxes	+3.49 USD
Code promotionnel de réduction \ Promo Code Discount:	-0.00 USD

Montant total payé \ Total Amount Paid 700.00 USD

Total pour le destinataire \ Total to Recipient

546.75 EUR

Type de service \ Service Type:	Service de 10 minutes \ 10 Minute Service
Date disponible dans le pays de réception \ Date Available in Receive Country:	06 Jun 2025
Destination \ Destination:	FRA - France

INFORMATIONS IMPORTANTES - Avertissement de fraude concernant vos transferts d'argent

Gardez votre argent en sécurité. Si l'un des cas ci-dessous s'applique, N'ENVOYEZ PAS d'argent. Il s'agit d'une arnaque et quelqu'un essaie de voler votre argent. Si vous envoyez de l'argent, il peut être retiré rapidement et vous ne pourrez peut-être pas obtenir de remboursement.

#1 Ne transférez jamais d'argent à un inconnu. Sachez à qui vous avez affaire. Un transfert d'argent, c'est comme de l'argent liquide.

#2 N'envoyez jamais d'argent dans les cas suivants:

- Pour faire un don caritatif ou payer un vendeur en ligne pour des fournitures lors d'une pandémie, d'une catastrophe naturelle ou d'une autre crise
- Pour recevoir de l'argent (par exemple: des gains de loterie, un prix, une offre d'emploi ou un prêt)
- Pour effectuer un versement à l'administration fiscale ou à la police
- Pour acheter une voiture, un chiot, un autre article unique ou de grande valeur, ou pour verser une caution d'appartement

#3 N'envoyez jamais d'argent sans avoir vérifié l'histoire qu'on vous a racontée. Contactez d'abord cet ami ou ce membre de la famille qui aurait besoin d'argent.

#4 Si cela semble trop beau pour être vrai, c'est probablement le cas.

#5 Ne donnez jamais le numéro de référence de votre transaction à une personne autre que la personne à qui vous souhaitez envoyer de l'argent. Les vendeurs et les démarcheurs téléphoniques ne sont pas autorisés à accepter des paiements par le biais de transferts d'argent de la part de personnes résidant aux États-Unis pour quelque chose qu'ils vendent par télémarketing.

Si vous avez perdu de l'argent à cause d'une arnaque via MoneyGram, appelez MoneyGram au +1 347 696 1234 ou visitez www.moneygram.com pour déposer un rapport de fraude.

Il se peut que le destinataire reçoive moins en raison de frais prélevés par sa banque et d'impôts étrangers.

DECLARATIONS DE L'ENVOYEUR / CONDITIONS GENERALES

Cette transaction est soumise aux conditions générales disponibles au www.Moneygram.com/terms. Vous n'avez pas le droit d'annuler automatiquement le transfert. Si le montant de votre transfert n'est pas collecté dans les 90 jours, le transfert ne sera plus exécuté et vous aurez droit au remboursement du montant du transfert. Nous ne sommes pas responsables si i) le montant du transfert est versé à une personne qui fournit un numéro de référence et une pièce d'identité valide (même si cette pièce d'identité était fautive ou falsifiée) ou ii) vous nous demandez d'envoyer le montant du transfert à quelqu'un qui vous fraude. Nous ne sommes pas responsables si nous ne finalisons pas votre transaction en raison de situations indépendantes de notre volonté ou de notre conformité aux lois et autres réglementations. En signant ce formulaire:

- vous acceptez les Conditions Générales;
- vous reconnaissez avoir pris connaissance des avertissements contre la fraude et confirmez que vos informations personnelles sont correctes;
- vous déclarez que vous êtes le seul bénéficiaire effectif des fonds transférés et que vous agissez uniquement pour votre propre compte;

Vous reconnaissez que MoneyGram Payment Systems, Inc. (1550 Utica Ave S, Minneapolis, MN 55416) est le contrôleur de données de vos données personnelles qui sont collectées et traitées dans le but de vous fournir nos services de transfert d'argent. Vous avez le droit d'accéder, de rectifier, de supprimer, de restreindre et de porter vos données personnelles et de vous opposer à la prise de décision automatisée, y compris le profilage. Pour de plus amples informations sur la manière dont MoneyGram traite vos données personnelles et sur vos droits, veuillez vous référer à notre Avis de confidentialité à l'intention des consommateurs (www.moneygram.com).

Pour ne plus recevoir de communication marketing de notre part, vous pouvez: (a) cliquer sur le lien « se désinscrire » au bas d'un e-mail marketing de MoneyGram; (ii) répondre « MGIARRET » à un message texte ou SMS; ou (iii) contactez-nous à l'adresse e-mail suivante: privacyprogramoffice@moneygram.com.

Pour toute réclamation, veuillez téléphoner au +1 347 696 1234 ou envoyer un e-mail à l'adresse customerservice@moneygram.com. Pour plus d'informations, veuillez consulter nos conditions générales.

Cette transaction est fournie par MoneyGram Payment Systems, Inc., 1550 Utica Ave S, Minneapolis, MN 55416. Pour plus d'informations, veuillez visiter moneygram.com.

IMPORTANT INFORMATION - Fraud Warning About Your Money Transfer

Keep your money safe. If any of the below apply, DO NOT SEND the money transfer. It's a scam and someone is trying to steal your money. If you send money, it can be paid out quickly, and you may not be able to get a refund.

#1 Never transfer money to a stranger. Know who you are dealing with. A money transfer is like cash.

#2 Never send money in the following situations:

- To make a charity donation or to pay an internet merchant for supplies during a pandemic, natural disaster, or other crisis
- To receive money (examples: lottery winnings, prize, job offer or loan)
- To pay a government taxing authority or the police
- To buy a car, puppy, another unique or high-value item, or to make an apartment deposit

#3 Never send money without checking out the story. Reach out to that friend or family member you heard is in need first.

#4 If it sounds too good to be true, it probably is.

#5 Never give your transaction reference number to anyone other than the person you intend to receive the money. Sellers and telemarketers can't take money transfer payments from people in the US for something they're selling through telemarketing.

If you've lost money to a scam via MoneyGram, call MoneyGram at +1 347 696 1234 or visit www.moneygram.com to file a fraud report.

Recipient may receive less due to fees charged by the recipient's bank and foreign taxes.

SENDER DECLARATION / TERMS AND CONDITIONS

This transaction is subject to our general Terms and Conditions that are also available at <http://www.moneygram.com/terms>. You do not have an automatic right to cancel the transfer. If your transfer amount is not collected within 90 days, the transfer will no longer be executed and you will be entitled to a refund of the transfer amount. We are not liable if i) the transfer amount is disbursed to an individual who provides a reference number and valid ID (even if such ID was false or forged) or ii) you ask us to send the transfer amount to someone who is defrauding you. We are not liable if we do not complete your transaction due to situations outside our control or our compliance with laws and other obligations. By signing this form:

- You agree to the terms and conditions.
- You acknowledge the fraud warnings set out above.
- You declare that you are the sole beneficial owner of the transferred funds and that you are acting solely on your own account.

You acknowledge that MoneyGram Payment Systems, Inc. (1550 Utica Ave S, Minneapolis, MN 55416) is the data controller of your personal data which is collected and processed for the purposes of providing our money remittance services to you. You have the right to access, rectify, delete, restrict, and port your personal data and to object to automated decision making, including profiling. For further information on how MoneyGram processes your personal data and your rights please refer to our Global Consumer Privacy Notice (www.moneygram.com).

To opt out of receiving marketing communication from us, you may: (i) click on the "unsubscribe" link at the bottom of a MoneyGram marketing email; (ii) reply "MGISTOP" to a text or SMS message; or (iii) contact us at privacyprogramoffice@moneygram.com.

For complaints please call +1 347 696 1234 or write to customerservice@moneygram.com. For further information please see our Terms and Conditions.

This transaction is provided by MoneyGram Payment Systems, Inc., 1550 Utica Ave S, Minneapolis, MN 55416. For further information please visit moneygram.com.

UBA RDC - #1 - KINSHASA AVENUE DE LA LIBERATION N 1853 DANS LA COMMUNE DE LA GOMBE K KINSHASA - Z351 CONGO, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE | Téléphone \ Phone: 992006651